

Déconfinement : fin des 10 km le 2 mai et ouverture des terrasses mi-mai, selon une source proche de l'exécutif

Selon l'AFP, plusieurs mesures d'allègement vont être annoncées prochainement par Emmanuel Macron.

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 4 heures,

Mis à jour à l'instant



Le calendrier des étapes d'ouverture des salles de sport, boîtes de nuit ou encore des festivals reste cependant à préciser. *POOL / REUTERS*

L'exécutif prévoit de lever le 2 mai l'interdiction de s'éloigner de plus de 10 km de son domicile, d'alléger le couvre-feu et de rouvrir à partir de mi-mai les terrasses, commerces non alimentaires et lieux de culture, avec des jauges réduites, a expliqué à l'AFP une source proche de l'exécutif.

À VOIR AUSSI - Déconfinement: «Mi-mai certaines terrasses et certains lieux de culture pourraient rouvrir», confirme Gabriel Attal

Comme il l'avait indiqué fin mars, Emmanuel Macron reprendra lui-même la parole pour annoncer les modalités de la réouverture, vraisemblablement d'ici la première semaine de mai, selon cette source. Un Conseil de défense se tient mercredi matin, alors que la situation sanitaire ne s'améliore que très lentement.

Le chef de l'État avait annoncé le 31 mars, pour quatre semaines à partir du samedi 3 avril - donc jusqu'au 2 mai - un couvre-feu à 19H00 dans tout l'Hexagone, la limitation des déplacements à 10 km du domicile sauf motif impérieux, ainsi que le recours systématique au télétravail. Il avait aussi évoqué une réouverture à partir de la mi-mai pour les terrasses de cafés-restaurants et des lieux de culture, un objectif qu'il a réaffirmé ensuite devant des maires et qu'ont confirmé des membres du gouvernement. Ce calendrier de réouverture est acté, a souligné cette source proche de l'exécutif. Et il n'y aurait donc plus d'attestation de sortie début mai. Ce choix reflète la conviction, à l'Élysée comme à Matignon, que le nombre de contaminations tombera autour de 20.000 par jour d'ici un mois et que l'objectif des 20 millions de vaccinés avec au moins une dose, prévu mi-mai, sera atteint. L'Élysée rappelle de son côté que *«le président s'est engagé sur un calendrier de réouvertures progressives et fonction de l'évolution de l'épidémie»*.

Plusieurs points restent en discussion. À commencer par le couvre-feu, que les plus prudents au gouvernement voudraient voir retardé d'une heure au plus en métropole, tandis que les partisans de la réouverture plaident pour 23H00. Dans des cas similaires, le chef de l'État a souvent opté pour un compromis à mi-chemin. Autres questions à trancher : les jauges dans les lieux de culture et la taille des commerces pouvant rouvrir. Des concertations se poursuivent aux ministères de la Culture et de l'Économie avec les professionnels.

Les jauges pourraient varier en fonction des territoires, avec un seuil plancher à 35%, qui varierait en fonction du niveau de circulation du virus. Le calendrier des prochaines étapes d'ouverture (salles de sport, boîtes de nuit, festivals etc...) reste également à préciser. L'exécutif réfléchit aussi à déployer dans les établissements scolaires des autotests que la Haute autorité de santé devrait autoriser cette semaine. Il faudra en ce cas organiser la manière dont ils seraient proposés aux élèves, toujours selon la source proche de l'exécutif.